



Drancy

Le camp de Drancy, situé à 4 km au nord-est de Paris, occupe une **place centrale dans l'histoire de la persécution des Juifs de France**. 65 000 des 76 000 déportés juifs français transitent par ses murs avant d'être acheminés, entre le 22 juin 1942 et le 31 juillet 1944, en **63 convois** depuis les gares du **Bourget** puis de **Bobigny** (à partir du 18 juillet 43) vers les camps d'extermination situés en Pologne. **58 de ces convois ont eu Auschwitz-Birkenau pour destination.**



Lors de la **grande rafle du Vel d'hiv'**, (16 et 17 juillet 1942, la police française arrête près de 13 000 personnes. Les couples sans enfants et les célibataires sont amenés à Drancy. Après leur arrestation en avril 1944, **les 44 enfants et 7 éducateurs d'Izieu** sont envoyés de Lyon (fort Montluc) à Drancy avant d'être déportés et assassinés, essentiellement à Auschwitz-Birkenau.



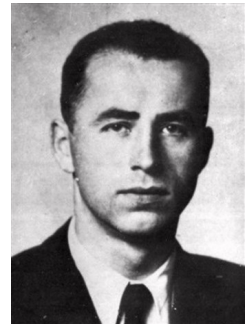
Construit entre 1931 et 1934, cet ensemble d'habitations, dénommé **Cité de la Muette**, se compose de 5 tours de 15 étages et d'un vaste bâtiment en U (de type HBM = Habitations à Bon Marché qui correspondaient jusqu'en 1949 aux actuels HLM) de 4 étages laissé inachevé autour d'une **cour d'environ 200 m de long et 40 m de large**. Occupés par les troupes allemandes en juin 1940, les lieux servent à interner des prisonniers de guerre français, puis des civils grecs et yougoslaves, puis des prisonniers de guerre britanniques.

La forme du bâtiment, surnommé le «Fer à cheval», se prête facilement à sa transformation en camp d'internement : la bâtisse est entourée de barbelés, des miradors sont installés aux quatre coins. Le sol de la vaste cour est tapissé de mâchefer (déchets de la combustion du charbon et du coke dans les fours industriels) et des barbelés ferment le U.



4 230 détenus juifs arrivent à l'issue des rafles opérées à Paris entre le 20 et le 25 août 1941. Utilisé comme réservoir d'otages pour les représailles en cas d'attaques commises par la Résistance, **le camp devient à partir de 1942 un camp de rassemblement et de transit pour les Juifs raflés en région parisienne ou venant de province, en vue de leur déportation.** D'une capacité théorique de 5 000 places, Drancy va compter jusqu'à 7 000 internés lors des rafles de l'été 42. Les conditions d'existence y sont précaires, surtout pendant la première année de fonctionnement

où le manque de nourriture provoque de nombreux décès. Sous l'autorité du Service des affaires juives de la **Gestapo**, le camp est **administré jusqu'en juin 43 par la Préfecture de police**, avant de passer entièrement sous contrôle allemand avec à sa tête le SS **Alois Brunner**. **La gendarmerie française assure la surveillance générale durant toute la période.** Les gendarmes sont logés dans les 5 tours dominant le bâtiment en U.



Alois Brunner

Moins de 2 000 des déportés de Drancy sont revenus, soit à peine 3 %.

Le camp est libéré le 17 août 44 et sert ensuite à interner des suspects de collaboration. Les bâtiments de la Cité de la Muette sont à nouveau habités en 1948. En bordure de ce quartier et à côté du **Wagon-Témoin**, un **Mémorial** est construit en 1976. Un musée est en construction. La Cité de la Muette est aujourd'hui classée monument historique. Ne subsiste que le «Fer à cheval».

